



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le cancer

Question au Gouvernement n° 2755

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CANCER

M. le président. Avant de lui donner la parole, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Claudia Rouaux, devenue députée de la troisième circonscription d'Ille-et-Vilaine le 11 février dernier, en remplacement de notre regretté collègue et ami François André. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Madame Rouaux, vous avez la parole.

Mme Claudia Rouaux. Monsieur le Premier ministre, c'est avec une grande émotion que je siége dans cet hémicycle en succédant à François André, récemment disparu des suites d'un cancer.

Cette maladie est la première cause de mortalité en France. En 2018, le nombre de nouveaux cas de cancers est estimé à 382 000 et le nombre de décès à 157 400. Ce constat s'explique par l'augmentation et le vieillissement de la population, la persistance de comportements à risque ou encore l'absence d'une bonne hygiène de vie, qui est facteur de protection.

Le Plan cancer 2014-2019 a mis l'accent sur la prévention, le dépistage et la lutte contre les inégalités de santé, pour permettre à chacun de bénéficier de la même qualité de soins et des progrès de la recherche.

Dans un rapport publié en avril 2019, l'Institut national du cancer souligne les avancées obtenues, mais met en lumière des retards en matière de transfert des innovations technologiques, pour dépister la maladie, d'accès à l'innovation et de maillage territorial, pour garantir l'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire.

Or donner une forte impulsion à l'innovation en santé et garantir l'accès aux progrès thérapeutiques est une exigence. C'est le cas de l'immunothérapie, accessible à certains patients en complément de protocoles de soins conventionnels comme la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. Les résultats sont encourageants.

Notre pays doit rester pionnier dans le domaine de la santé. Les Français sont légitimement attachés à leur système de santé, qui est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Soutenir la recherche clinique, renforcer la prévention, développer les diagnostics précoces, mieux accompagner les malades, faciliter l'accès rapide et équitable aux innovations thérapeutiques, tels sont les défis qui doivent susciter l'espoir et permettre de guérir un plus grand nombre de malades.

Aussi, quels engagements comptez-vous prendre pour intensifier les efforts dans la lutte contre le cancer dans le cadre d'une future stratégie ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé*. Madame la députée, je vous remercie de votre question. Je sais votre émotion et chacun dans cet hémicycle partage la peine des proches du député François André.

Chaque année, le cancer touche près de 380 000 nouvelles personnes et est cause de 160 000 décès. C'est une épreuve difficile dont un grand nombre d'entre nous ont malheureusement déjà fait l'expérience en accompagnant un proche.

Vous m'avez interrogée – c'est légitime – sur l'action du Gouvernement. Depuis quinze ans, nous avons observé des avancées majeures. Aujourd'hui, plus de 3,7 millions de personnes en France vivent avec un cancer ou en ont guéri. De grands progrès en matière de prévention, de soins et de recherche ont été réalisés pour réduire le tabagisme en France, améliorer le dépistage – je pense notamment à celui du cancer du col de l'utérus – ou garantir la qualité et la sécurité des prises en charge.

Sur le terrain de la recherche, de nouvelles thérapies cellulaires et génétiques se développent et redonnent de l'espoir à nombre d'entre nous. Les immunothérapies font l'objet de travaux pilotés par l'Institut national du cancer pour identifier, encadrer et évaluer l'impact de la mise en œuvre de ces nouvelles thérapies.

La lutte contre le cancer sera poursuivie, mais elle devra en plus répondre à de nouveaux défis : renforcer la prévention, sachant que 40 % des cancers sont évitables ; réduire les séquelles – deux personnes sur trois souffrent de séquelles significatives durant cinq ans après un diagnostic de cancer ; continuer de faire progresser la recherche.

Plusieurs travaux sont en cours. Les résultats de l'évaluation du Plan cancer 2014-2019 seront présentés à la fin du mois d'avril au ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, et à la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal. La stratégie décennale de lutte contre le cancer sera présentée en 2020. Le plan européen de lutte contre le cancer, auquel la France contribuera, sera présenté à la fin de l'année. Nous sommes présents et continuerons de l'être. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Claudia Rouaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2755

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme Dubos)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme Dubos)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 février 2020](#)